

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JANVIER 2024

L'assemblée générale de la Société préhistorique française s'est tenue à l'Institut d'histoire de l'art à Paris, le vendredi 26 janvier 2024, sous la présidence de Jean-Denis Vigne. Après une allocution du président, le rapport moral et d'activités, présenté par Caroline Hamon et Sylvain Ducasse, ainsi que le rapport financier, présenté par Daniel Mordant et Jean-Marc Pétilion, ont été adoptés à l'unanimité. Ils ont été suivis par un bilan du *Bulletin* préparé par Quentin Chambon, Ludovic Mevel et Nicolas Naudinot. Les résultats des votes pour le renouvellement du tiers du conseil d'administration sont présentés à la fin du rapport moral.

### ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Chères et chers collègues,

Voilà déjà ma deuxième année de présidence de la SPF qui s'achève, et l'enthousiasme est intact !

La Société préhistorique française va sans aucun doute passer le cap des cent vingt ans en pleine santé, comme en témoigne la belle table ronde qui a précédé cette Assemblée générale (fig. 1) et comme en témoignent les multiples réalisations et projets à mettre à son actif. Les quatre lignes de forces de l'action de la SPF que j'évoquais l'an passé sont plus que jamais d'actualité et ont nourri notre activité durant l'année 2023, comme elles l'avaient fait en 2022 et comme elles le feront en 2024.

Il s'agit en premier lieu de l'édition, toujours très active, avec un chiffre d'environ deux mille pages par an. Le *Bulletin de la SPF*, pierre angulaire de cette activité, est toujours en manque de soumissions, mais il faut avant tout se réjouir de la qualité des articles édités ainsi que du large éventail chronologique qu'ils couvrent dans chacun des quatre tomes annuels. Deux numéros thématiques prévus pour 2024, les actes de la table ronde de ce matin ainsi que le volume en hommage à Grégor Marchand, permettront d'étoffer les numéros de 2024 et, par contre-coup, de 2025, ce qui apportera un regain de sérénité à notre rédacteur en chef, Ludovic Mevel, et au comité de rédaction, dont je salue le dévouement. Merci aussi, bien sûr, à Quentin Chambon qui assure le secrétariat d'édition du *BSPF* avec un professionnalisme très apprécié. Il faut cependant que chacun d'entre nous continue à militer pour accroître le taux de soumission des articles et des actualités au *BSPF*, et ce de manière durable. À ces belles réalisations, s'ajoutent l'édition – excusez du peu – de cinq sessions en ligne du 29<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France, tenu en 2021 à Toulouse, deux mémoires

monographiques ainsi que deux actes de Séances, quatre volumes de portée internationale. Les actes de quatre autres séances sont en cours d'édition sous la très professionnelle supervision de Claire Letourneux, pour une parution en 2024.

Soulignons que ce travail de diffusion des travaux de la communauté scientifique bénéficie d'un large soutien du CNRS, de la Sous-direction de l'archéologie du ministère de la Culture et du Centre national du livre.

On pourrait penser que la seconde ligne de force, l'animation scientifique, a décliné en 2023, avec l'organisation d'une seule Séance. Mais cette situation résulte plutôt de la volonté de la SPF de toujours mieux maîtriser son activité, en la réduisant temporairement pour achever de publier les actes des nombreuses séances tenues entre 2021 et 2022 et pour repartir en 2024 sur des bases saines afin d'organiser dans de bonnes conditions les trois séances programmées pour cette année. D'ailleurs, la SPF a l'intention de commencer à s'investir de façon croissante, à partir de cette nouvelle année, sur la préparation du 30<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France, qui se tiendra à Clermont-Ferrand en 2026. N'oublions pas que la SPF ne se contente pas des Séances pour contribuer à l'animation nationale et internationale : grâce à l'investissement de Sébastien Plutniak, la lettre d'information, toujours aussi riche et appréciée, a continué de paraître sans discontinuité ni fléchissement, en dépit du départ de Dominique Commelin.

Soulignons au chapitre de l'animation et du rayonnement de la SPF, que cette année 2024 marque son cent-vingtième anniversaire. Je remercie à cette occasion le Musée d'archéologie d'Apt, dans le Vaucluse, qui a saisi cette occasion mieux que nous-mêmes, pour organiser une exposition intitulée « Origine : archéologues de la Préhistoire ». Elle ouvrira le 6 février. Elle fait une large place au rôle qu'ont joué les archéologues de la région d'Apt dans la naissance, en 1904, de la SPF, tels qu'Albert Moirenc et Anfos Martin, les fouilleurs de la grotte Saint-Gervais, à Bonnieux, ou encore Paul Raymond.

La troisième ligne de force concerne le renforcement de l'esprit associatif, notamment en lui adjoignant une dimension participative. Espérons que la nouvelle formule de l'AG, couplée avec cette belle table ronde, contribuera à cet axe de nos activités. Ce sera sans aucun doute le cas pour la Séance des 14-15 mars prochains intitulée « Démarches participatives pour la recherche et la valorisation du patrimoine archéologiques ». Organisée en partenariat avec le réseau Particip'arc du ministère de la Culture, le Muséum national d'Histoire naturelle et le laboratoire Archéorient et en lien étroit avec



**Fig. 1** – La table ronde « Entre déterminisme et choix de société : éclairages pré- et protohistoriques » s’est tenue à l’occasion de l’assemblée générale de la SPF le vendredi 26 janvier 2024 dans les locaux de l’INHA. La salle était comble ! (cliché : O. Lemerancier).

la Sous-direction de l’archéologie, cette Séance SPF de deux journées connaît un remarquable succès avec près de trente propositions de communications toutes aussi riches et originales les unes que les autres. Le programme, disponible sur le site de la SPF offre par ailleurs une couverture très complète des sujets que soulève l’introduction des démarches participatives en archéologie préhistorique, mais aussi historique. Il est encore temps de s’inscrire, gratuitement, pour assister à des débats qui, n’en doutons pas, seront originaux et enrichissants.

La quatrième ligne de force de notre action concerne le patrimoine confié à la garde de la SPF et en partie déposé sous convention au Muséum national d’Histoire naturelle. Roland Nespoulet, membre de notre CA et responsable des collections de Préhistoire au Muséum, a achevé cette année l’inventaire des treize mille objets préhistoriques relevant de ce patrimoine. Qu’il en soit chaleureusement remercié. En collaboration avec le Muséum, nous avons conçu un projet de valorisation croisée des quelques trois mille plaques photographiques et des trente mètres linéaires d’archives écrites que possède la SPF et qu’elle souhaite mettre en accès ouvert et valoriser par des recherches sur l’histoire de nos disciplines. Nous l’avons soumis en juin à un appel à projets de l’ANR concernant les sciences participatives, sans succès. Mais le projet reste, et nous proposons à cette Assemblée générale de valider, dans le budget 2024, une dépense de personnel scientifique équivalente à trois mois de salaire pour commencer, en collaboration avec le Muséum, à engager les premières étapes du projet initialement soumis à l’ANR. Nous sommes à la recherche de financements complémentaires et de bonnes volontés.

Cette proposition souligne la bonne santé financière de notre association. Une bonne santé appréciable, mais conjoncturelle. Comme l’expliquaient sans alarmisme mais avec réalisme nos trésoriers lors de la précédente Assemblée générale, les prévisions à long terme sont à

la baisse en raison d’une érosion régulière du nombre d’abonnés et d’adhérents. Encore -4% cette année. Certes, il nous reste six cent trente-cinq membres et l’espoir que nos efforts freinent, voire bloquent, cette érosion. Mais c’est à la mobilisation que je crois et à laquelle je vous appelle : il faut faire savoir dans les laboratoires, les SRA, les sociétés savantes ce que fait la SPF et que ce soit par un vrai élan citoyen que nous puissions bloquer cette érosion, et pourquoi pas l’inverser ! Car il y en a, de la bonne volonté, de l’engagement et de la générosité. Cette remarque m’amène à remercier encore une fois la cheville ouvrière de notre association, Cécile Tardif, secrétaire gestionnaire qui a accepté d’élargir son champ d’activité à une aide à l’édition des Séances, travail pour lequel elle est en train de compléter sa formation et qui va nous aider de façon substantielle. Mais je n’oublie pas, à ses côtés, le travail bénévole de nos secrétaires généraux, de nos trésoriers et de notre vice-président, tous à l’œuvre au jour le jour sur des sujets et des sollicitations très diverses. Je n’oublie pas non plus l’investissement, en plus de leurs lourdes charges de travail, des membres de notre Comité de lecture, des responsables de rubriques du *Bulletin*, et des membres du Conseil d’administration. Je salue à ce propos, au nom de l’association, les administrateurs qui nous quittent en ce début 2024 et seront remplacés sans doute par de jeunes collègues, tout aussi enthousiastes et précieux pour notre vie associative. Les sortants sont au nombre de trois, Arnaud Blin et Marc Talon, deux grands professionnels ayant beaucoup apporté au CA de par leur expérience, mais aussi José Gomez de Soto. Je fais une mention spéciale pour ce dernier, non pas parce que nous nous connaissons et nous apprécions depuis quarante-cinq ans, mais parce qu’il accompagne la SPF depuis dix-huit ans.

Jean-Denis VIGNE  
Président de la SPF

	Personnes physiques						Personnes morales		Total
	Nouveaux ab <sup>t</sup>	AS deviennent ab <sup>t</sup>	Démissions	Décès	Ab <sup>t</sup> deviennent AS	Suspendus pour non-paiement	Nouveaux ab <sup>t</sup>	Démissions, suppressions	
France	38	6	-19	-4	-9	-23	7	-6	-10
Zone euro	2	0	-1	-1	0	-4	4	-4	-4
Hors zone euro	3	0	-4	0	0	-3	0	-2	-6
Total	43	6	-24	-5	-9	-30	11	-12	-20
Total général	-19						-1		

Tabl. 1 – Évolution des abonnés de 2022 à 2023. ab<sup>t</sup> : abonnements ; AS : adhérents simples.

	Nouveaux AS	Ab. deviennent AS	AS deviennent Ab.	Démission	Suspendus pour non-paiement	Total
France	2	9	-6	0	-10	-5
Zone euro	0	0	0	0	-2	-2
Hors zone euro	0	0	0	0	0	0
Total	2	9	-6	0	-12	-7

Tabl. 2 – Évolution des adhérents simples de 2022 (56 personnes) à 2023 (49 personnes). ab<sup>t</sup> : abonnés ; AS : adhérents simples.

	PAYANTS			GRATUITS					
	Personnes physiques		P. morales	Personnes physiques		Personnes morales			
	Membres à vie	Abonnés (papier + numérique)	Abonnés (papier)	Initiative SPF et hommage	Présidents d'honneur	Échanges	Initiative SPF et hommage	CNRS	Culture
France	11	253 + 113	98	2	4	2	7	2	27
Zone euro	1	22 + 8	55	0	0	20	1	1	3
Hors zone euro	1	17 + 9	47	1	0	17	0 + 3	2	0
Total	13	292 + 130	200	3	4	39	8 + 3	5	30
Total général	635			92					

Tabl. 3 – Répartition des abonnements au *Bulletin* en 2023, pour 594 envois et 130 abonnements exclusivement numériques. Lorsque deux nombres figurent dans la même case, le nombre de gauche est celui des abonnés ayant choisi la formule « papier et numérique », le nombre de droite celui des abonnements exclusivement numériques.

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS

Chers collègues et chers amis,

La SPF adresse ses plus sincères remerciements non seulement à Cécile Tardif et Quentin Chambon qui, par leur engagement sans faille, œuvrent à longueur d'année au bon fonctionnement de la Société, mais aussi à tous les membres du conseil d'administration (CA) pour le temps et l'énergie consacrés aux multiples activités qui font tout le dynamisme de l'association. Comme l'a rappelé notre président, l'année 2023 aura été marquée par l'annonce du départ prochain de plusieurs membres actifs – et parfois historiques ! – du CA. Si c'est avec une certaine émotion – voire une certaine crainte ! – que nous avons accueilli ces annonces, de tels moments génèrent, dans le même temps, une dynamique de renouvellement indispensable dans la vie d'une association comme la SPF.

Ainsi, tout en remerciant infiniment nos collègues et amis « sortants » pour le travail accompli, nous ne pouvons que nous réjouir de l'arrivée de quatre nouveaux conseillers aux profils et expériences variés. Nous souhaitons donc la bienvenue à Janet Battentier (AASPE, UMR 7209), Marilou Nordez (CNRS, CReAAH, UMR 6566), Bénédicte Quilliec (SRA Bretagne, Trajectoires, UMR 8215) et Sébastien Plutniak (CNRS, CITERES, UMR 7324), et les remercions, par avance, de leur implication au sein de la Société !

Enfin, puisque le succès des Séances de la SPF se confirme d'année en année, entraînant une augmentation substantielle de l'activité éditoriale, nous sommes heureux de pouvoir bénéficier, depuis quelques mois, du savoir-faire de Claire Letourneux au poste de secrétaire de rédaction chargée de la publication de ces suppléments au *Bulletin*.

## Adhérents, abonnés et envoi du *Bulletin*

Depuis plusieurs années maintenant, le traditionnel bilan quantitatif préparé à l'occasion de l'assemblée générale constitue un petit moment d'appréhension, tant l'évolution des pratiques de lecture et des directives politiques liés à la Science ouverte engendrent – pour des raisons hautement louables mais non sans dommages collatéraux (cf. l'éditorial du *Bulletin* 2023/4) – des mutations profondes du système éditorial scientifique. Ainsi, sans surprise, l'évolution des abonnements au *Bulletin* et des adhésions à la Société s'inscrit dans la tendance immuable de ces dernières années, avec 3 % d'abonnés (personnes physiques et morales) en moins en 2023 (tabl. 1 ; N = 635, contre 654 en 2022). Le nombre d'adhérents simples est, de son côté, resté à peu près stable (tabl. 2 ; 49 personnes contre 56 en 2022).

Le *Bulletin* a été imprimé, selon les tomes, à 650 ou 670 exemplaires, dont 594 ont été envoyés chaque trimestre (89 envois gratuits et 505 envois aux membres abonnés : tabl. 3). S'y ajoutent 133 abonnements exclusivement numériques. Les abonnements payants se répartissent en quatre catégories, selon des proportions stables d'une année sur l'autre : en 2023, ces abonnements correspondent pour 59 % à des personnes physiques résidant en France, pour 9 % à des personnes physiques résidant à l'étranger, pour 16 % à des personnes morales françaises et pour 15,5 % à des personnes morales étrangères.

Du côté des personnes physiques abonnées au *Bulletin*, l'évolution relevée ces dernières années s'est globalement poursuivie en 2023, imprimant une baisse de 4 %, taux relativement stable par rapport à 2022 (3,6 % ; si ce taux dépassait les 5 % entre 2017 et 2018, il n'a jamais excédé plus de 4,5 % depuis). En 2023, cette baisse s'exprime notamment à travers le nombre de personnes abonnées à l'édition papier qui a diminué de 5 % (contre 3 % entre 2021 et 2022). En revanche, le nombre de personnes abonnées exclusivement à l'édition numérique, en augmentation constante depuis 2017, est très stable (-1,5 %), phénomène visible depuis 2018 (N=133 abonnés contre 132 en 2022) ; la baisse conjointe des abonnements papier hisse les abonnements numériques à près de 30 % du total des abonnements. S'il est pour le moment trop tôt pour mesurer l'impact éventuel de certaines des évolutions récentes – et peu réversibles – de notre offre de consultation sur la dynamique des abonnements (cf. mise en ligne des manuscrits auteurs sur HAL, et ce sans embargo ; cf. *infra*), l'année qui vient permettra sans doute de répondre à certaines de nos interrogations.

L'érosion rapide des abonnements institutionnels (*i.e.* personnes morales) est un sujet de préoccupation majeur pour la SPF. Concrètement amorcée dès 2014 (-12 % en une année), cette baisse régulière a montré un second point culminant pendant la crise de la Covid (-6,5 % en 2020 et -8,15 % en 2021). Étonnement, ce chiffre semble s'être stabilisé en 2023, avec une baisse du nombre de personnes morales abonnées au *Bulletin* de l'ordre de 0,5 % seulement. Si cette tendance à la stabilisation se confirmait, elle serait pour le BSPF un signal fort du sou-

ten institutionnel des bibliothèques et laboratoires aux productions de la SPF qui, dans le sillage de la politique nationale de Science ouverte, sont de plus en plus tournées vers une mise à disposition numérique et gratuite de ses contenus (cf. *infra*). Cette stabilité permettrait à la SPF de pouvoir plus sereinement envisager son évolution dans un paysage de l'édition scientifique en mutation. Quoi qu'il en soit, et comme nous le rappelions ces deux dernières années, c'est aussi à chacun d'entre nous d'agir pour soutenir la SPF : abonnez, réabonnez votre bibliothèque, votre laboratoire ou votre association !

Enfin, et conformément à la politique décidée au début de l'année 2017 (hausse modérée du tarif de l'abonnement tous les deux ans), rappelons que l'année 2024 verra une augmentation de 5 euros (personnes physiques) et 10 euros (personnes morales) de la cotisation pour le *Bulletin* de l'année. Nous inaugurons également cette année la mise en place d'une formule d'abonnement avec « cotisation de soutien » qui vous permettra de participer encore un peu plus directement au succès des différentes actions de valorisation portées par la SPF ([https://www.prehistoire.org/offres/doc\\_inline\\_src/515/Abonnement\\_tarifs\\_2024\\_spf.pdf](https://www.prehistoire.org/offres/doc_inline_src/515/Abonnement_tarifs_2024_spf.pdf)). Alors n'attendez plus pour vous (ré-)abonner, la SPF vous le rendra !

## Évolution du *Bulletin*

Depuis presque deux ans – et pour répondre aux demandes des dispositifs de la « Science ouverte » – nous déposons sur le serveur HAL science de la SPF, immédiatement après leur parution, les articles publiés dans le *Bulletin* dans une version non maquettée. Cette collection dédiée à la SPF accueille également les articles publiés dans le cadre du dernier CPF (actuellement cinq sessions ont été déposées).

Pour ce qui concerne le *Bulletin*, l'année 2024 sera une année « spéciale ». En effet, nous publierons deux numéros spéciaux dans les bulletins n°3 et n°4. Le premier sera un numéro en hommage à notre collègue et ami Grégor Marchand, disparu en juin dernier. Ce volume contiendra plusieurs articles qui, cosignés par Grégor, correspondent à des contributions dont il avait entamé l'écriture avec plusieurs collègues. Grégor nous fera voyager à travers le monde, depuis Saint-Pierre-et-Miquelon jusqu'en Oman en passant, bien entendu, par l'isthme armoricain. Pour sa part, le quatrième numéro du *Bulletin* verra la publication des communications que nous avons entendues lors de la belle journée de conférences de l'assemblée générale. Bien entendu, chacun de ces articles fera l'objet d'une évaluation comme n'importe quel article du *BSPF*.

## Mémoires et suppléments au *Bulletin*

Depuis 2023, les actes du 29<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France, *Hiatus, lacunes et absences : identifier et interpréter les vides archéologiques*, qui s'est tenu à Toulouse du 31 mai au 4 juin 2021, sont progressivement mis en ligne sur le site internet de la Société. À ce jour, cinq des douze sessions prévues sont déjà disponibles.

[https://www.prehistoire.org/515\\_p\\_57724/cpf29.html](https://www.prehistoire.org/515_p_57724/cpf29.html)

La collection « Mémoires » s'est enrichie de deux nouveaux ouvrages en 2023 : le mémoire 71, *Façonner la terre. Traditions techniques des potiers dans la vallée du Rhin supérieur (X<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)* par Marie Philippe, et le mémoire 72, *Le hameau du Néolithique ancien à Verson "les Mesnils"* sous la direction de Cécile Germain-Vallée. L'aboutissement de ces projets de publication est un réel motif de satisfaction pour la SPF. Il est le résultat des efforts conjugués des auteurs, des relecteurs ainsi que d'Arnaud Blin et Martin Sauvage, responsables des éditions non périodiques au sein du Conseil d'administration, que nous remercions pour leur implication. Au moment où nous écrivons ces lignes, un nouveau mémoire est d'ores et déjà publié, sous la direction d'Ivan Praud, intitulé *Occupations du littoral de la Manche et de la Mer du Nord du Néolithique à l'âge du Bronze : le site de hauteur d'Escalles "Mont d'Hubert" (Pas-de-Calais)*.

Notre collection de suppléments au *BSPF* s'est enrichie en 2023 de deux nouveaux titres bilingues. Les actes de la 19<sup>e</sup> séance de la Société préhistorique française *Explorer la côte, sonder le passé : méthodes et pratiques de la préhistoire maritime*, qui s'est tenue les 2 et 3 décembre 2020, ont été publiés sous la direction de Grégor Marchand, Pierre Stéphan et Yvan Pailler. Ils présentent, en dix contributions et près de 190 pages, les résultats des travaux du projet CNRS-PrehCOAST. Les actes de la 20<sup>e</sup> séance de la Société préhistorique française, *Dynamiques culturelles et transformation des paysages dans un continent en mutation : du Big Dry à l'Holocène dans l'Est africain (25-28 septembre 2019)*, présentent les résultats du projet ANR « Big Dry » et sont publiés sous la direction de Joséphine Lesur, Jessie Cauliez, Lamya Khalidi, Laurent Bruxelles, Isabelle Crevecoeur, David Pleurdeau, Chantal Tribolo et François Bon. Tandis qu'une première série de six articles est déjà disponible en ligne, elle sera rapidement complétée, courant 2024, par une seconde et dernière série de cinq textes.

Après plus de dix ans d'existence, le succès des séances ne se dément pas, et nous restons tout à la fois attachés et vigilants à maintenir la mise à disposition gratuite de ces publications à partir du site internet de la Société ([https://www.prehistoire.org/515\\_p\\_46802/seances-de-la-spf-supplements-au-bspf.html](https://www.prehistoire.org/515_p_46802/seances-de-la-spf-supplements-au-bspf.html)). Ce ne sont pas moins de quatre séances, organisées en 2021 et 2022, qui sont en cours de publication, et ce grâce aux efforts conjugués de leurs organisateurs, de Claire Manen et Olivier Lemercier pour le CA de la SPF, ainsi que de Claire Letourneux, secrétaire de rédaction dédiées aux séances. Nous tenons à les remercier vivement pour leur engagement.

## Événements

Ce succès des Séances s'est prolongé en 2023, pour la plus grande satisfaction des organisateurs et des participants, ce format facilitant des échanges nourris et de qualité. L'automne dernier a été l'occasion de s'en convaincre à travers la tenue du colloque DEWA, *De la*

*mine à l'objet : dialogues archéométallurgiques entre Orient et Occident (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> millénaires av. n.è.)*, coorganisé par la SPF et l'APPBAB, les 23 et 24 novembre 2023 au Musée d'archéologie nationale de Saint Germain-en-Laye. Pour 2024, trois nouvelles séances sont d'ores et déjà programmées :

« Démarches participatives pour la recherche et la valorisation du patrimoine archéologique », les 14 et 15 mars 2024 au Jardin des Plantes, Paris ; séance organisée par Jean-Denis Vigne, Jean Pierre Girard, Alexandra Villarroel-Parada.<sup>1</sup>

« Le corps de mon ennemi : conflits armés dans les sociétés sans richesse », les 23 et 24 avril 2024 à l'université Toulouse-Jean Jaurès ; séance organisée par Christophe Darmangeat, Arthur Gicqueau, Jean-Marc Pétillon et Nicolas Teyssandier.<sup>2</sup>

15<sup>e</sup> Rencontre internationale du Worked Bone Research Group de l'ICAZ, les 13-17 mai 2023 à l'INHA-Paris ; séance organisée par Marianne Christensen, Nejma Goutas, Marta Blasco Martín, Jean-François Goret, Alexandra Legrand-Pineau, Caroline Peschaux, Isabelle Rodet-Belarbi et Jose-Miguel Tejero.<sup>3</sup>

## Élections

Le vote pour le renouvellement d'un tiers du conseil d'administration s'est déroulé durant l'assemblée générale et par correspondance. Les résultats, dépouillés le 26 janvier 2024 à Paris par Rebecca Peake et Bénédicte Quilliec, sont les suivants :

Votants : 40 ; exprimés : 40 (dont 0 vote nul)  
 M. Sylvain DUCASSE : 40 voix  
 Mme Héloïse KOEHLER : 40 voix  
 M. Daniel MORDANT : 40 voix  
 M. Nicolas NAUDINOT : 40 voix  
 Mme Rebecca PEAKE : 40 voix  
 M. Christophe GILABERT : 40 voix  
 M. Sébastien PLUTNIAK : 40 voix  
 Mme Bénédicte QUILLIEC : 40 voix  
 Mme Marilou NORDEZ : 40 voix  
 Mme Janet BATTENTIER : 40 voix

Sont élus au conseil d'administration de la SPF : Mesdames et Messieurs S. Ducasse, H. Koehler, D. Mordant, N. Naudinot, R. Peake, C. Gilabert, S. Plutniak, B. Quilliec, M. Nordez et J. Battentier.

La composition du bureau est annoncée dans les premières pages du *Bulletin*.

Le secrétariat général,  
 Caroline HAMON et Sylvain DUCASSE

1. [https://www.prehistoire.org/offres/gestion/actus\\_515\\_45271-632/demarches-participatives-pour-la-recherche-et-la-valorisation-du-patrimoine-archeologique-14-15-03-2024.html](https://www.prehistoire.org/offres/gestion/actus_515_45271-632/demarches-participatives-pour-la-recherche-et-la-valorisation-du-patrimoine-archeologique-14-15-03-2024.html)
2. [https://www.prehistoire.org/offres/gestion/actus\\_515\\_45480-632/le-corps-de-mon-ennemi-conflits-armes-dans-les-societes-sans-riche-23-et-24-avril-2024.html](https://www.prehistoire.org/offres/gestion/actus_515_45480-632/le-corps-de-mon-ennemi-conflits-armes-dans-les-societes-sans-riche-23-et-24-avril-2024.html)
3. <https://wbrg-2024.sciencesconf.org/resource/page/id/5>



**Fig. 2** – Daniel et Claude Mordant, nouveaux présidents d'honneur de la SPF, recevant les médailles spécialement créées pour l'occasion sur le modèle des têtes d'épingles du dépôt de Villethierry (Yonne), publié par leurs soins en 1976 dans les colonnes de la revue *Gallia Préhistoire* (création des médailles : G. Morvan, Mogwen Woodworks, en acajou et ébène amara pour Daniel, en érable ondé et noyer pour Claude ; clichés : O. Lemerancier et S. Ducasse).

## NOUVEAUX PRÉSIDENTS D'HONNEUR

En remerciement de leur longue et constante implication dans la vie de la Société préhistorique française et du rôle important qu'ils jouent depuis de nombreuses années dans son développement et son rayonnement, Daniel et Claude Mordant ont été conjointement nommés Présidents d'honneur de la SPF. Ainsi, après en avoir assuré la présidence, respectivement entre 2000 et 2001 et entre 2014 et 2018, Daniel et Claude viennent donc ajouter leur nom à cette courte et prestigieuse liste. L'assemblée générale a donc été l'occasion, à travers la remise de médailles commémoratives en marqueterie spécialement conçues pour l'occasion sur le modèle des têtes d'épingle du dépôt de bronze de Villethierry (fig. 2) ainsi que de reproductions dédicacées de la couverture du tout premier *BSPF*, de mettre à l'honneur nos deux amis et collègues.

### *Réponses de Daniel puis Claude Mordant à leur promotion comme présidents d'honneur*

Daniel prend d'abord la parole, en tant qu'aîné, car « il faut bien qu'une voix s'exprime au nom de la fratrie » :

« Monsieur le Président, mon cher Jean-Denis, je remercie en ta personne le Conseil d'administration d'avoir proposé cette promotion insigne – notre promotion – et l'assemblée générale de l'avoir votée, à l'unanimité ! C'est un grand honneur pour nous de rejoindre nos illustres prédécesseurs.

“Le titre de Président d'Honneur est conféré par l'Assemblée générale aux membres qui honorent l'Association par leur prestige ou leur autorité”, statuts, art. 2.

Ce qui est sûr, c'est que nous avons toujours, depuis notre adhésion au début des années soixante, cherché à honorer notre association par notre présence assidue à ses séances mensuelles et surtout nos contributions, vous le

savez, via des publications monographiques dans l'actualité de la recherche en archéologie préventive encore en gestation. En 1970, un mémoire sur la nécropole des Gours-aux-Lions de Marolles-sur-Seine marqua, en seconde position après la Grotte du Lazaret parue en 1969, l'essor de cette collection dynamique. Je dois donc vous dire, qu'en retour, la SPF nous a vraiment honoré. Nous, les jeunes autodidactes bénévoles y avons trouvé une audience de haut niveau pour présenter nos travaux sur les sites néolithiques et protohistoriques de la Bassée, la seule tribune ouverte qui existait à cette époque, travaux qui, nous en étions sincèrement surpris, suscitaient un réel intérêt tant ils étaient "nouveaux" pour nombre de sociétaires, davantage tournés vers la préhistoire plus ancienne... et ses silex !

Quant au prestige et à l'autorité, nous vous laisserons en apprécier la teneur. Notre parcours s'enracine au tout début des années soixante, à une époque où beaucoup de choses allaient être à faire, sans que l'ensemble de la communauté de l'époque en ait vraiment conscience, et que nous avons faites, spontanément, Claude et moi, avec quelques autres.

Je n'ai jamais changé de cap par rapport à cette détermination précoce. Dans mon discours de président sortant en 2001 – année où il allait y avoir à faire beaucoup de choses également, sauf que cette fois chacun en était conscient – je définissais mon action en trois principes : dynamisme, ouverture et harmonie. C'est, là aussi, cette ligne que j'ai toujours suivie et défendue au long de ma carrière et, également, de ce long mandat de trésorier que vous m'avez confié et qui m'a donné l'occasion, je le crois, d'honorer notre association ».

Claude enchaîne en revenant d'abord sur sa jeune expérience des premiers contacts avec l'association :

« Le milieu des années 1960 marque mon arrivée à l'Université, la faculté des Sciences de Paris, et c'est le campus de la "Halle aux vins" de Jussieu qui m'accueille. Dans ces années-là, la SPF se réunissait tous les troisièmes jeudis après-midi, hors mois d'été, à l'IPH tout proche, pour tenir sa réunion mensuelle d'actualité ; cinquante à soixante personnes assistaient régulièrement à ces séances marquées par des présentations d'éminents collègues ou de plus modestes amateurs... Les Mordant appartenaient à cette seconde catégorie ! J'avais assez facilement trouvé la liberté de venir régulièrement à ces séances, Daniel était déjà professeur en poste. C'est là que j'ai rencontré, pour l'âge du Bronze, Jacques Briard, cordial, souriant et attentif à nos trouvailles plutôt modestes, lui qui fouillait les tumulus princiers d'Armorique ! C'était surtout l'opportunité de rencontrer Gérard BailLOUD, alors secrétaire général, mais aussi notre directeur des Antiquités préhistoriques d'Île-de-France. Ainsi, je pouvais lui faire le compte rendu de nos dernières surveillances de gravières et lui demander conseil, bien évidemment, sur les attributions culturelles et datations de ce que nous avions trouvé... Tout était "nouveau" dans ces années-là et le diagnostic de Gérard BailLOUD était infaillible bien que délivré en quelques mots. Sa parole était rare, c'est vrai, mais toujours bienveillante. Notre rapport avec la "Direction des Antiquités" se faisait donc en simultané au cours de

ces échanges. Pour les jeunes autodidactes en archéologie que nous étions, cela faisait un bien fou d'échanger avec un interlocuteur savant et disponible en contraste avec le désintérêt total que les instances académiques portaient à ces "sauvetages" sur le Néolithique ou l'âge du Bronze. La Société préhistorique française a donc été notre Université du savoir grâce à ces rencontres mensuelles.

La communauté de préhistoriens de la SPF avait inventé une instance nationale de promotion de la Préhistoire, dynamique et portée par ses publications. Il nous faut, assurément, rappeler cette ouverture bienveillante que notre société avait, en particulier vers les jeunes. Le temps est venu des "recherches participatives" : peut-être que notre Société, qui fait, comme Monsieur Jourdain, de la science participative sans le savoir depuis sa création, pourra poursuivre, par ce canal, son rôle actif dans cette valorisation et sauvegarde du patrimoine archéologique. C'est notre souhait le plus vif quand, de surcroît, on pense à tout ce que la SPF nous a apporté.

Cette promotion au rang de présidents d'honneur a été accompagnée par la remise de diplômes et de médailles ! Celles-ci sont d'une originalité, d'une qualité qui nous va droit au cœur car elles reprennent, en marqueterie, le décor géométrique des têtes d'épingles en bronze du dépôt de Villethierry, une référence pour le Bronze final en France, que nous avons publiée en 1976, autre date emblématique pour la Préhistoire française. »

Claude et Daniel MORDANT

## BILAN FINANCIER 2023

### Résultats 2023

Les comptes de l'exercice 2023 (du 01-12-2022 au 30-11-2023) ont été établis par notre secrétaire-comptable selon les procédures de la comptabilité d'engagement et vérifiés par le cabinet d'expert-comptable, commissaire aux comptes, Pluriel-Consultants, ce qui nous dispense de les soumettre à deux censeurs. Les documents comptables réglementaires sont disponibles et consultables sur demande. Pour plus de lisibilité, la présentation traditionnellement adoptée pour l'exposé des résultats est axée sur les actions conduites par l'association, réparties en quatre chapitres A-D, reproduite à l'identique chaque année pour faciliter les comparaisons.

Les comptes 2023 révèlent un résultat, hors régulation des stocks d'ouvrages <sup>4</sup>, de +28 439,63 € (15% des

4 Pour les questions liées à la valorisation des stocks, nous renvoyons le lecteur à l'annexe initiale publiée à la suite du Bilan financier de 2016 dans le n° 2017-1 (p. 192-193). À partir de l'exercice 2019 sont exclus de la valorisation les exemplaires gratuits que l'association remet aux auteurs, aux financeurs et consacre au service de presse et diffusion. De même il est maintenant tenu compte des potentialités de vente au fil des années pour les titres récents. Ces mesures de régulation, établies en relation avec notre expert-comptable, restituent une valorisation plus réaliste de nos stocks, conforme à l'activité de l'association.

## GESTION DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

## Comptes de l'exercice 2023 (01/12/2022 au 30/11/2023)

## A. Gestion

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Cotisation France	12 300,00	Optimisation de la gestion	–
Cotisation étranger	1 710,00	Entretien et maintenance	1 019,13
Dons	522,00	Hébergement nom de domaine	57,46
Résultat financier	176,35	Maintenance du site web	1 548,66
Produits exceptionnels	43,99	Paiement en ligne	289,56
		Fournitures de bureau	506,55
		Équipement informatique et logiciels	1 855,90
		Télécom + ADSL	411,95
		Expert-comptable honoraires	2 088,00
		Charges de copropriété	1 648,04
		Assurance	272,94
		Frais financiers	813,18
		Impôts, taxes et participation	597,40
		Missions et déplacements	1 054,66
		Organisation de réunions	1 500,00
		EDF GDF	1 046,72
		Eau	28,06
		Divers / petits travaux	502,08
		Dotation aux amortissements sur immobilisation	609,41
Total recettes 2023	14 752,34	Total dépenses 2023	15 849,70
		Résultat comptable (déficiaire)	- 1 097,36
TOTAL	14 752,34	TOTAL	14 752,34

produits), soit un total des produits de **188 660,68 €** contre un total des charges de **160 221,05 €**. On notera, cette année, un montant total d'engagements restant à réaliser de 39 750 € soit 27,5% des dépenses éditoriales (contre 63 298 € en 2022). La prise en compte de la dévalorisation de nos stocks en fin d'exercice, soit -3 021,65 €, vient en augmentation des charges ainsi portées à 163 242,70 €, pour un résultat comptable (excédent) de **+25 417,98 €**. La présentation analytique de ces comptes est conçue selon les quatre chapitres : A, gestion de la SPF ; B, comptes du *BSPF* (*Bulletin* trimestriel et Supplément en ligne) ; C, compte des Éditions non périodiques ; D, compte des Evènements (congrès préhistorique de France). Les frais de personnel, s'élevant à 37 477,89 €, sont logiquement et intégralement imputés au chapitre du *BSPF*, expression directe de l'association, auquel sont abonnés la quasi-totalité des adhérents. La valorisation de la mise à disposition de notre secrétaire de rédaction/éditeur par le CNRS est estimée à 30 000 €. À la demande de notre expert, conformément aux recommandations officielles, nous avons opté cette année pour la valorisation comptable de notre bénévolat associatif, porté par les membres du CA dont les missions de gestion et d'édition ont été décomptées : un total de 3 équivalents-temps plein travaillés (ETPT) a été obtenu, validé par le CA du 21-06-2023, valorisé pour 120 000 € (frais salariaux compris), inscrit en produits et charges, ce qui porte nos charges à **313 242,27 €** et nos produits à **338 660,68 €**, pour le résultat inchangé de **+25 417,98 €** mentionné plus haut. La prise en compte de ces montants permet, certes, d'obtenir une image réaliste de la gestion d'une association comme

la nôtre. Néanmoins cette prise de conscience ne doit pas interférer avec la gestion financière concrète des actions, mettant en parallèle les produits et les charges dont elles relèvent, et qui pour nous constitue le meilleur baromètre de suivi de la santé financière de notre association.

Chapitre A : gestion de la Société préhistorique française, avec des produits de **14 752,34 €** (7,8% des produits totaux), dont 14 010 € de cotisations, 522 € de dons ; des charges de **15 849,70 €** (9,9% des charges totales), dont frais de fonctionnement, petits travaux et charges immobilières pour 6 857,51 € (43,3%), frais du site web et informatique pour 3 750,78 € (23,7%), expert pour 2 088 € (13,2%), missions et frais de réunions (séances) pour 2 554 € (16,1%), dotation aux amortissements sur immobilisations pour 609,41 € (3,8%), soit un déficit de **-1 097,36 €**.

Chapitre B : compte du *Bulletin* (*Bulletin* trimestriel et Supplément en ligne / séances SPF), enregistrant un bénéfice de **+15 022,86 €**, pour un montant des produits de **103 520,10 €** (54,9% des produits totaux), dont subventions 2023 d'un total de 28 904,20 € (27,9%), abonnements de 55 600 € (53,7%), revenus éditoriaux de 7 466 € (7,2%), divers dont reprise 10 390 € (10%) et des charges de **88 497,24 €** (55,2% des charges totales), dont frais d'impression du *Bulletin* trimestriel de 24 620,31 € (27,8%), routage de 5 573,23 € (6,3%), honoraires de mise au point des manuscrits 10 920 € (12,3%) et 10 500 € (11,9%) restant à réaliser, frais de personnel de 35 971,89 € (39,5%).

Chapitre C : compte des publications non périodiques, enregistrant un bénéfice de **+8 964,13 €**, avec des produits

## COMPTES DES PUBLICATIONS

### Comptes de l'exercice 2023 (01/12/2022 au 30/11/2023)

#### B. Comptes du BSPF : Bulletin trimestriel et suppléments en ligne (Actes des Séances)

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Abonnement France	31 640,00	Impression (4 parutions du <i>Bulletin</i> )	24 620,31
Abonnement numérique France	3 135,00	Impression (Séances)	–
Abonnement étranger	20 265,00	Frais de personnel SPF (secrétariat)	35 971,89
Abonnement numérique étranger	560,00	Routage	5 573,23
Ventes <i>Bulletin</i> France et étranger	842,50	Honoraires relecture et mise au point manuscrits	10 920,00
Ventes <i>Bulletin</i> numérique France et étranger	210,00	Pertes charges financières	–
Port	107,00	Frais d'expédition	883,81
Subvention Culture <i>Bulletin</i>	12 500,00	Divers	–
Publicité et encartage	–	Engagement à réaliser (éditions séances)	10 500,00
Redevance CFC	–	Pertes sur créances irrécouvrables	28,00
Redevance JSTOR	7 466,40		
Subvention CNL	3 604,20		
Subvention SDA séances en ligne	8 000,00		
Subvention UMR séances en ligne	4 800,00		
Reprise sur fonds dédiés 2023	3 000,00		
Reprise sur fonds dédiés 2022-21	7 390,00		
Total recettes 2023	103 520,10	Total dépenses 2023	88 497,24
		Résultat comptable (excédentaire)	15 022,86
TOTAL	103 520,10	TOTAL	103 520,10

#### C. Éditions des non-périodiques

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Ventes France et étranger	10 695,60	Impression	6 884,85
Port	2 334,67	Honoraires mise au point manuscrits	6 640,00
Subventions	25 200,00	Frais postaux	1 640,35
Reprise sur fonds dédiés	15 107,97	Transport	558,91
Redevance CFC	–	Divers	–
		Engagement à réaliser (édition M73-74)	23 300,00
Total recettes 2023	53 338,24	Total dépenses 2023	39 024,11
		Résultat comptable (excédentaire)	14 314,13
TOTAL	53 338,24	TOTAL	53 338,24

#### D. Événements

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Subvention SDA	–	Relecture et vérification manuscrit PAO	15 800,00
Autres subventions	1 050,00	Engagements à réaliser (édition)	1 050,00
Reprise sur fonds dédiés	16 000,00		
Total recettes 2023	17 050,00	Total dépenses 2023	16 850,00
		Résultat comptable (excédentaire)	200,00
TOTAL	17 050,00	TOTAL	17 050,00

de **53 338,24 €** (28,3% des produits totaux), dont ventes pour 10 695,60 € (20%), subventions reçues pour 25 200 € (47,2%), reprise de fonds dédiés 15 107,97 € (28,3%) et des charges de **44 374,11 €** (27,7% des charges totales), dont frais d'impression pour 6 884,85 € (15,5%), honoraires de mise au point et mise en page des manuscrits pour 11 990 € (27%), ainsi qu'un engagement restant à réaliser pour l'édition des Mémoires 73 et 74 de 23 000 € (51,8%). Frais postaux et de transport 2199,26 €, récupérés (à hauteur de 2234 €).

Chapitre D : événements. Rappel : les frais d'organisation du CPF de Toulouse 2021 ont été pris en charge par les structures organisatrices. Le traitement du manuscrit des Actes est en cours : la mise en ligne est presque achevée. Sur un montant retenu de 17 050 €, un total de 15 800 € a été consacré au traitement des manuscrits et mise en ligne, un montant de 1 050 € restant à réaliser, avec un faible reliquat de 200 € en fonction du report de 16 000 €. L'impression pour l'éventuelle diffusion à titre onéreux est prévue pour le prochain exercice, sur des bases à définir.

## Comparaison avec les années antérieures

Le résultat bénéficiaire de nos comptes se confirme d'année en année, depuis une décennie (2013) : ce montant de **+28 439 €** (hors stocks), soit 15 % des produits, dépasse largement celui de l'an dernier (9 337 €, 5 % des produits) et de 2021 (9 015 €) et retrouve le niveau de 2020 (+27 394 €). C'est, globalement, un bon résultat marqué par la reprise des ventes qui passent de 7 492 € l'an dernier à 10 695 € (+42,7 %), soit le niveau acquis les deux années 2020-2021 (13 669 et 11 434 €). Si le volume d'actions (reportées) restant à réaliser, soit 39 750 €, a notablement baissé après le pic de 2022 atteignant 63 298 € (soit 36,7 % des charges), on est encore très au-dessus des valeurs habituelles, inférieures à 20 000 € (19 583 € en 2020 et 16 350 en 2021). Cette situation, comme nous l'avons souligné l'an dernier, découle de l'allongement des délais de réalisation des éditions, avec évidemment un retard de commercialisation qui pèse sur les performances (commerciales) de vente mais aussi de diffusion concernant cette fois notre compétence d'éditeur. Les efforts doivent encore se poursuivre pour améliorer la situation, tant côté des auteurs, avec la mise au point de leur manuscrit que de la mise en œuvre des prestations d'édition. Jusqu'à présent on ne note pas de retombées négatives qui viendraient des financeurs... C'est évidemment l'occasion de souligner, à contrario, la belle performance éditoriale de notre bulletin, avec ses quatre numéros trimestriels (et ponctuels), qui constitue le « fer de lance » de la SPF et alimente ainsi plus de la moitié de notre budget global avec un niveau très modique de subvention (soit environ 25 % de ses recettes, passant à environ 45 % si l'on intègre l'aide en personnel du CNRS). Rappelons que l'édition des mémoires est, elle, portée par un subventionnement à hauteur de 70 % au minimum de son coût de réalisation, voire bien davantage pour les projets récents.

Le chapitre de gestion est revenu au faible déficit habituel (-1 097 €) après l'équilibre de l'an dernier. L'apport total des cotisations, soit 14 010 € accuse une faible baisse soit -810 € contre -330 en 2022. Elle reflète directement l'érosion du nombre d'adhérents, analysée en détail dans le rapport moral. Les montants des dépenses sont globalement reconduits sauf pour l'entretien et la maintenance, avec un doublement (1 019 contre 535 €) dû à diverses interventions (extincteurs, chaudière, installation d'un thermostat d'ambiance) et les frais de mission et réunion qui doublent également, passant de 1 225 à 2 554 € avec une meilleure prise en compte. La mise à niveau de l'équipement informatique s'est poursuivie avec 1 885 € contre 2 319 en 2022.

Le compte du BSPF (et des Séances) permet de continuer de prendre en charge 100 % des frais de personnel (contre 80 % en 2016), tout en dégageant un bénéfice substantiel cette année de **15 022 €** (14,5 % des produits) contre 7 459 € en 2022 (soit le double), 8 183 € en 2021, 16 423 € en 2020, 8 663,79 € en 2019 et 4 416 en 2018, 10 155 € en 2017. Ce résultat positif est lié au bon niveau des subventions publiques qui conserve, avec 28 904 €, celui de 2022 avec 26 540 €, après le tassement de 2021 (à 21 631 €)

et le niveau des années précédentes: soit 27 671 € en 2020, 26 765 en 2019, 23 860 en 2018, 31 500 en 2017, 27 000 en 2016. Le montant des abonnements reste pratiquement stable avec 55 600 € contre 55 965 € obtenus en 2022, année d'augmentation de tarif (+5 € pour les personnes physiques et +10 € pour les personnes morales): il conserve ainsi le niveau de 2021 (55 985 €). Ces résultats sont à analyser avec prudence car ils intègrent toutes les recettes – dont des rattrapages dûs à des retards de paiements – qui sont globalisées dans notre gestion. Aussi ce « bon résultat » ne peut masquer une réalité, celle de l'érosion des *recettes associatives* – dues à celle du nombre de nos adhérents (abonnements + cotisations), en dépit de l'augmentation bisannuelle instaurée depuis 2018, avec -7,5 % de baisse en cinq années (75 250 en 2018 contre 69 610 en 2023). Considérons donc que la mesure d'« augmentation mesurée » adoptée freine la baisse mais ne la compense pas. Les frais d'impression du *Bulletin* bien maîtrisés jusqu'en 2021 avec 26 560 € (25 557 € en 2020) avaient accusé une augmentation notable en 2021 et 2022 avec plus de 30 000 €, soit +14 %. La situation a été corrigée en relation avec notre imprimeur, avec un examen attentif des devis conditionnés par les normes d'impression (pagination multiple de 16). La régulation du volume du n° 1 a également générée une économie qui restera, nous l'espérons, exceptionnelle, d'où la baisse de 18 % des frais d'impression. Les frais de routage se maintiennent avec 5 573 € contre 5 737 en 2022 et 6 474 en 2021. Ceux d'expédition restent élevés, passant de 598 € en 2021 (389 en 2020) à 921 € en 2022, ils se maintiennent à 883 €.

Deux séances ont été mises en ligne en 2023 (Brest et Afrique/Toulouse, en partie). Deux mémoires sont parus en 2023 : le M71 (Marie Philippe) et M72 (Cécile Germain-Vallée) en tout début d'année qui ont permis de faire progresser le niveau des ventes de +42,7 % comme on l'a vu plus haut. La sortie du M73 (Ivan Praud), annoncée pour 2023, est finalement intervenu en ce tout début d'année 2024 (cf. *supra*). Les parutions précédentes avaient déjà bénéficié d'un très bon niveau de subvention. Avec ces trois derniers mémoires nous avons atteint un niveau exceptionnel qui permet de couvrir les frais éditoriaux, hors frais de secrétariat évidemment. Cette situation est liée à la mobilisation de auteurs qui obtiennent, en plus des aides habituelles de la SDA et l'INRAP, des apports substantiels des collectivités, des UMR et Universités (appels à projet « Bonus Qualité Recherche » : BQR), ainsi que d'associations. Tous doivent être remerciés. Nos prestataires habituels, pour la relecture et la PAO, contribuent également, grâce à la maîtrise de leurs honoraires, au bon équilibre financier de cette édition dont les ventes restent cependant, il faut le reconnaître, d'un niveau modique, loin des recettes affichées il y a une quinzaine d'années.

La mise en ligne « au fil de l'eau » des sessions des Actes du CPF de Toulouse a suivi son cours, avec plus de la moitié des sessions publiées en 2023. L'achèvement est prévu pour 2024 à partir des moyens restant disponibles (voir plus loin). En dépit de la réduction de 50 % du montant de la subvention octroyée par la SDA/SPDRA (20 000 € au lieu des 40 000 € demandés qui intégrait

## GESTION DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

### Prévision budgétaire de l'exercice 2024

#### A. Gestion

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Cotisation France	13 000,00	Entretien et maintenance	1 020,00
Cotisation étranger	1 800,00	Hébergement nom de domaine	60,00
Dons	500,00	Refonte site web/développement	–
Résultat financier	2 500,00	Maintenance du site web	1 600,00
Produits exceptionnels	10,00	Paiement en ligne	300,00
		Fournitures de bureau	700,00
		Équipement informatique et logiciels	2 000,00
		Télécom + ADSL	420,00
		Location salle Particip'Arc	900,00
		Expert-comptable honoraires	2 100,00
		Charges de copropriété	1 700,00
		Assurance	540,00
		Frais financiers	830,00
		Impôts, taxes et participation	600,00
		Missions et déplacements	1 500,00
		Organisation de réunions	1 500,00
		EDF GDF	900,00
		Eau	30,00
		Divers / petits travaux	510,00
		Dotation aux amortissements sur immobilisation	500,00
		Travaux gaz	1 500,00
Total recettes prévisionnelles 2024	17 810,00	Total dépenses prévisionnelles 2024	19 210,00
		Résultat comptable prévisionnel (déficitaire)	- 1 400,00
TOTAL	17 810,00	TOTAL	17 810,00

une provision pour l'impression), nous avons pu, grâce à la mobilisation des organisateurs, honorer financièrement notre contrat avec eux. Il reste que la question de l'édition papier est à traiter à partir de 2024, sans dotation financière initiale.

Dans l'effort collectif engagé, je soulignais l'an dernier la qualité du travail de nos collaborateurs, ce que je réitère ici : Cécile Tardif, secrétaire-comptable de la SPF et véritable cheville ouvrière de l'association, avec maintenant plus de vingt années de présence assidue dans celle-ci, qui assure, avec compétence, sérieux et courage, les différentes tâches dans la voie tracée par le Conseil d'administration, partageant son temps de travail entre notre siège social à Paris XI<sup>e</sup> et le Pôle éditorial de Nanterre, avec une part, maintenant, de télétravail ; Quentin Chambon, ayant succédé à Martin Sauvage à partir de 2018, secrétaire de rédaction mis à disposition par le CNRS en tant qu'éditeur, qui, avec compétence et sérieux, oeuvre à la mise en page du *Bulletin* principalement. Je les en remercie très chaleureusement.

#### Prévision 2024

Pour 2024, nos prévisions accusent, pour la première fois, un léger déséquilibre – voir plus loin – de -4 840 € avec des produits de 218 475 € et des charges de 223 315 €,

hors régulation des stocks et mises à disposition dont bénévolat. On retrouve sensiblement le niveau du prévisionnel de 2023 (213 929 €), réalisé à hauteur de 75 % (160 221 €), ce qui est dû, pour l'essentiel, aux report d'actions non engagées (séances et mémoires en cours M73 et M74).

Le prévisionnel de 2024 fait apparaître, en plus des moyens reportés liés à l'achèvement de ces projets, les nouvelles actions présentées dans le Rapport moral, que l'on qualifiera d'exceptionnelles, portées dans le chapitre D. En plus de l'achèvement de la première tranche éditoriale des actes du CPF de Toulouse (mise en ligne en accès libre des douze sessions et pré-impression de gratuits), deux nouveaux projets ont été conçus, ouvrant une nouvelle voie de rayonnement de l'association, détaillée dans le Rapport moral : la table ronde de notre Assemblée générale (en cours) et le projet Préhisto-photos. Ces projets sont diversement soutenus financièrement : si la Table ronde (et la publication des Actes) a trouvé un appui substantiel du CNRS (INEE) avec une subvention de 10 000 €, la demande présentée conjointement par le MNHN et la SPF à l'ANR, au titre de Préhisto-photos, n'a pas été retenue. Néanmoins, afin d'engager le projet, notre Bureau a décidé de valider le recrutement pour trois mois de la coordinatrice pressentie (pour un montant chargé de 12 700 €), sous réserve du soutien logistique (acquis) du MNHN. Il a été également décidé, par le

## COMPTES DES PUBLICATIONS

### Prévision budgétaire de l'exercice 2024

#### B. Comptes du BSPF : Bulletin trimestriel et suppléments en ligne (Actes des Séances)

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Abonnement France	33 000,00	Impression (4 parutions du <i>Bulletin</i> )	24 000,00
Abonnement numérique France	3 800,00	Impression (séances)	–
Abonnement étranger	21 500,00	Frais de personnel SPF (secrétariat)	38 000,00
Abonnement numérique étranger	700,00	Routage	5 600,00
Ventes <i>Bulletin</i> France et étranger	900,00	Honoraires mise au point manuscrits	31 500,00
Ventes num. <i>Bulletin</i> / articles France et étranger	210,00	Frais d'expédition	885,00
Port	100,00	Divers	200,00
Subvention Culture <i>Bulletin</i>	12 500,00		
Publicité et encartage	–		
Redevance CFC	400,00		
Redevance JSTOR	7 500,00		
Subvention CNL	4 000,00		
Subvention SDA Séances en ligne	6 500,00		
Subvention UMR Séances en ligne	4 000,00		
Reprise sur fonds dédiés 2023	10 500,00		
Reprise sur fonds dédiés 2022-2021	7 500,00		
Subvention SDA Séance Particip'Arc	5 000,00		
Subvention MNHN Séance Particip'Arc	1 400,00		
Subvention Séance Particip'Arc	1 800,00		
Total recettes prévisionnelles 2024	121 310,00	Total dépenses prévisionnelles 2024	100 185,00
		Résultat comptable prévisionnel (excédentaire)	21 125,00
TOTAL	121 310,00	TOTAL	121 310,00

#### C. Éditions des non périodiques

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Ventes France et étranger	11 705,00	Impression	26 000,00
Port	2 500,00	Honoraires mise au point manuscrits	13 140,00
Subventions	16 300,00	Frais postaux	2 500,00
Reprise sur fonds dédiés	23 300,00	Transport	
		Divers	1 000,00
Total recettes prévisionnelles 2024	53 805,00	Total dépenses prévisionnelles 2024	42 640,00
		Résultat comptable prévisionnel (excédentaire)	11 165,00
TOTAL	53 805,00	TOTAL	53 805,00

Bureau, d'accompagner la mobilisation des administrateurs pour les deux journées par un défraiement légitime qui devrait, dans le cadre de la valorisation comptable du bénévolat, inciter notre tutelle à soutenir cette obligation implicite par une aide appropriée. En plus des actions habituelles, on soulignera l'organisation de la Séance « Démarches participatives pour la recherche et la valorisation du patrimoine archéologique », mettant en valeur les recherches culturelles et les sciences participatives au titre de l'archéologie, qui recevra une aide conséquente (SDA, MNHN, Particip'arc) à hauteur de 8 200 €.

Avec la valorisation des mises à disposition (150 000 € soit 42 %), c'est donc un budget de 373 315 € qui est prévu pour réaliser le programme 2024. Le déficit de -4840 € matérialise l'apport de la SPF au titre des défraiements pris globalement en compte par l'association. Les frais de personnel, passant à 38 000 €, incluent la Prime de partage de la valeur (PPV) qui sera accordée à notre agent à partir de 2024.

Le chapitre de gestion est présenté avec le léger déficit habituel, soit -1 400 € avec 17 810 € de recettes et 19 210 € de charges. Nous avons pris en compte une augmentation de +5 % de nos recettes de cotisation, tablant sur l'instauration à partir de cette année de la cotisation de soutien (+15 €) et son rendement attendu. Les autres dépenses sont pratiquement reconduites, avec en plus la location d'une salle (900 €) pour la Séance « Démarches participatives pour la recherche et la valorisation du patrimoine archéologique » et la mise aux normes de notre installation de chauffage au gaz (1 500 €).

Le chapitre du *Bulletin* (et du Supplément) reste largement bénéficiaire, comme l'an dernier, avec un résultat de +21 125 € pour 121 310 € de recettes et 100 185 de charges. Nous répercutons de façon modique l'effet d'augmentation des abonnements en 2024 qui devrait dégager un gain estimé à 6 %. Le total des subventions, BSPF et Séances, s'élève à 35 200 € contre 28 904 € en 2023, soit +22 % acquis grâce à la séance « Démarches

**COMPTES DES PUBLICATIONS**  
**Prévision budgétaire de l'exercice 2024**

*D. Événements*

*1. CPF Toulouse*

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Reprise sur fonds dédiés	15 550,00	Relecture et vérification manuscrits	14 470,00
		Secrétariat, mise en ligne, maintenance	1 500,00
		Impression (1 <sup>re</sup> tranche) + frais d'expédition	4 500,00
Total recettes prévisionnelles 2024	15 550,00	Total dépenses prévisionnelles 2024	20 470,00
		Résultat comptable prévisionnel (déficitaire)	- 4 920,00
TOTAL	15 550,00	TOTAL	15 550,00

*2. TR/AG*

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
Subvention INEE CNRS	10 000,00	Organisation et intervenants	1 750,00
		Frais AG administrateurs	4 000,00
		Frais d'impression B4-2024	8 000,00
		Honoraires	14 360,00
Total recettes prévisionnelles 2024	10 000,00	Total dépenses prévisionnelles 2024	28 110,00
		Résultat comptable prévisionnel (déficitaire)	- 18 110,00
TOTAL	10 000,00	TOTAL	10 000,00

*3. Plaques photos SPF/Préhisto-photos*

Recettes	En euros	Dépenses	En euros
		Personnel coordinatrice × 3 mois	12 700,00
Total recettes prévisionnelles 2024	–	Total dépenses prévisionnelles 2024	12 700,00
		Résultat comptable prévisionnel (déficitaire)	- 12 700,00
TOTAL	–	TOTAL	–

participatives pour la recherche et la valorisation du patrimoine archéologique ». Les montants d'impression sont calculés pour trois numéros, l'impression du n°4, consacré aux actes de la Table ronde de l'AG, est financée de façon spécifique (cf. chap. D). Le report de 31 500 € correspond à l'ensemble des moyens disponibles pour le traitement des séances réalisées jusque fin 2024. La séance « Lascaux » est en cours, les manuscrits des séances « Rivière » et « Mésolithique » devraient être disponibles avant l'été et seraient donc traitables au second semestre, ne resterait que celle de Lyon (PCR lithothèque) pour les séances antérieures à 2023.

Les éditions non périodiques des Mémoires, avec des recettes de 53 805 € contre 53 338 €, et des charges de 42 640 € contre 39 024 €, enregistrent un bénéfice de +11 165 €. La parution du mémoire M73 (I. Praud) est effective. Le travail éditorial est engagé sur le M74 (Cl. Paris) depuis la réception du manuscrit corrigé en décembre : la parution est envisagée pour le second semestre. Nous avons maintenu le volume des ventes à 11 705 €. Un total de 5 000 € de subventions reste à recevoir pour le mémoire M74 et la reprise de fonds sur les deux mémoires M73 et 74 s'élève à 23 000 €. Une nouvelle demande est engagée pour l'édition de la thèse de C. Pallier pour un montant estimé à 12 000 €.

L'édition des Actes du Congrès préhistorique de France (CPF de Toulouse 2021) va être finalisée en 2024

comme indiqué plus haut. On notera qu'une provision pour une première tranche d'impression destinée aux gratuits a été inscrite à hauteur de 4 500 € – environ 150 volumes de 400 pages –, amenant l'opération à un déficit de -4 920 €. À ce stade, nous considérons que la SPF aura rempli son contrat vis-à-vis des organisateurs. Il restera à mettre au point dans l'année, selon la décision à prendre par le CA, un éventuel protocole de publication sur souscription qui devrait, financièrement parlant, conduire à une opération blanche pour la SPF. Nous renouvelons nos remerciements à tous les acteurs associés à la réalisation de ce projet ambitieux, organisateurs, communicants, institutions de recherches, instances publiques et privées pour leur engagement, financier ou non, aux côtés de la SPF. Une mention particulière revient à l'équipe – dont la secrétaire de rédaction Claire Letourneux – qui a assuré le traitement des manuscrits : elle a pu, dans la marge budgétaire contrainte résultant de la réduction de 50 % du soutien attendu par la SDA/SPDRA, conduire l'opération à son terme, dans des délais remarquables.

La table ronde de l'AG bénéficie d'un soutien de 10 000 € du CNRS-INEE consacré à la publication des actes. Dans les charges évaluées à 28 110 €, générant un déficit de -18 110 €, c'est donc la SPF qui assume 64 % de la dépense, principalement les frais d'organisation grâce au résultat positif des chapitres B et C. Cette opération relativement lourde, néanmoins avalisée par le Bureau au titre de

**SYNTHÈSE DES COMPTES 2023-2024****Synthèse des comptes de l'exercice 2023 (en euros)**

Total recettes 2023	188 660,68	Total dépenses 2023	160 221,05
<b>Résultat comptable excédentaire avant les variations de stocks</b>			<b>28 439,63</b>
Mise à disposition gratuite de personnel	30 000,00	Mise à disposition gratuite de personnel	30 000,00
Bénévolat membres CA	120 000,00	Bénévolat membres CA	120 000,00
Total recettes 2023	338 660,68	Total dépenses 2023	310 221,05
			Variation de stocks non-périodiques 3 011,30
			Variation de stocks <i>BSPF</i> 10,35
<b>Total recettes 2023</b>	<b>338 660,68</b>	<b>Total dépenses 2023 (avec stocks)</b>	<b>313 242,70</b>
<b>Résultat comptable excédentaire après les variations de stocks</b>			<b>25 417,98</b>

**Synthèse du budget prévisionnel de l'exercice 2024 (en euros)**

Total recettes prévisionnelles 2024	218 475,00	Total dépenses prévisionnelles 2024	223 315,00
			Résultat comptable prévisionnel (déficitaire)
			-4 840,00
Mise à disposition gratuite de personnel	30 000,00	Mise à disposition gratuite de personnel	30 000,00
Bénévolat membres CA	120 000,00	Bénévolat membres CA	120 000,00
Total recettes prévisionnelles 2024	368 475,00	Total dépenses prévisionnelles 2024	373 315,00

l'effort de rayonnement et d'image de l'association, a été encouragée, au moins dans son intention, par nos tutelles.

L'opération Préhisto-photos enregistre, pour l'instant, un déficit de -12 700 €, jugé acceptable et nécessaire pour son lancement. Il faut souhaiter que cet effort de la SPF pour valoriser son patrimoine, qu'elle peut engager sans mettre en difficulté sa trésorerie, sera relayé par les soutiens institutionnels en 2025.

C'est sur ces paroles optimistes qu'il me reste à remercier chaleureusement, comme chaque année, nos adhérents fidèles qui constituent le socle, mais aussi la force, de notre association et les instances publiques qui, par leur écoute et leurs subventions assidues, 66 104 € (30,2 % des recettes), contre 76 590 € (dont 28 800 € pour le CPF) et 42 % en 2022 (41 826 € et 28,3 % en 2021) soutiennent notre activité éditoriale dont la renommée dépasse largement nos frontières : le ministère de la Culture (sous-direction de l'archéologie) pour toutes nos publications, le Centre national du Livre (CNL) pour le *Bulletin*, l'INRAP, les UMR, les collectivités territoriales et des structures privées associatives pour les non périodiques. Enfin, il faut rappeler l'aide que nous apporte le CNRS-SHS depuis 2011, avec l'affectation d'un éditeur/secrétaire de rédaction chargé du *Bulletin*, au sein du Pôle éditorial de la MSH Monde auquel nous sommes rattachés, sans oublier l'investissement bénévole de notre CA maintenant officiellement reconnu et chiffré.

Le trésorier  
Daniel MORDANT

**Annexe au rapport du trésorier**

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,

Ce vingtième rapport du trésorier marque, pour moi, à ma demande, l'achèvement de cette charge de tréso-

rier que notre conseil d'administration a bien voulu me confier jusqu'à maintenant, en la reconduisant depuis 2007, après une courte période d'initiation de 1994 à 1996. Aussi souhaiterai-je dresser, avec l'autorisation de notre président, un court bilan de ces vingt mandats que j'ai eu l'honneur et le plaisir d'accomplir, au service de notre SPF, assisté et soutenu par les Bureaux successifs. Je réserve une mention particulière à Cécile Tardif, notre secrétaire comptable qui m'a accompagné pendant ces dix sept dernières années, avec son dévouement et sa disponibilité exemplaires (merci, Cécile !).

La vie de notre association n'a pas été un long fleuve tranquille ! Dans la première période (1994-1996), après les difficultés très importantes ayant motivé le licenciement de notre agent permanent, vint la restructuration salvatrice du secrétariat et de la comptabilité par François Djindjian, suivie du recrutement de Cécile Tardif comme secrétaire comptable, fin décembre 1999, par Claude Constantin, secrétaire général.

À partir de 2007, il fallut faire face à trois années de déficit, allant jusqu'à -36 000 € ; puis, début novembre 2010, pour maîtriser les frais de personnel qui dépassaient 65 000 €, initier, avec le soutien de Laure Salanova, présidente, et Claire Manen, secrétaire générale, une « convention de reclassement personnalisée », avec les indemnités conjointes, pour notre second agent (assistante de rédaction, en charge du site web), soit « une forme amiable de licenciement ». Avec les mêmes, nous avons, dans la foulée, élaboré notre rattachement au Pôle éditorial de la MAE (MSH Mondes maintenant) qui nous a permis, entre autres, d'obtenir la mise à disposition essentielle, par le CNRS-SHS, du poste de rédacteur qui fut occupé par Martin Sauvage jusqu'à l'arrivée de Quentin Chambon en 2018. Vous savez à quel point ce poste a stabilisé et enrichi notre activité éditoriale. Revaloriser le salaire de notre seule agent permanente, mettre en place

avec elle la comptabilité d'engagement, en relation avec notre expert-comptable, ont marqué les années 2011-2012, pour déboucher sur la dernière décennie, à partir de 2013, au cours de laquelle nous nous sommes installés, résolument, dans une situation confortable, celle du résultat positif systématique de la trésorerie. Nous avons néanmoins engagé des dépenses – liées à la rénovation complète de notre siège en 2016, puis au ravalement de l'immeuble en 2018 –, instauré la gratuité et le libre accès en ligne pour les actes des Séances à partir de 2013 – avec un « manque à gagner ! » –, développé les prestations professionnelles dans la mise au point des manuscrits, mis à niveau notre site et notre équipement informatique... Point d'optimisme béat cependant : à partir de 2018, sur la base de l'érosion régulière et inexorable du nombre de nos adhérents, la prévision d'une décroissance à échéance décennale a été prise en compte, avec comme réponse anticipée l'augmentation bisannuelle mesurée des tarifs d'abonnement. Dans cette ligne, le contrat avec notre imprimeur, qui « gérait nos stocks » d'ouvrages, a été dénoncé au titre d'une gestion rigoureuse, avec suppression des stocks dormants, y compris dans nos locaux – ainsi réorganisés –, et la recherche d'un prestataire « mieux disant » conduisant à une économie substantielle.

Enfin l'évaluation de notre bénévolat et la défense d'une ligne conservatoire quant à nos charges de salaire, en élargissant et stabilisant nos recettes, avec de nouveaux projets notamment, constituent les traits marquants de la gestion actuelle de notre trésorerie. Toutes actions accompagnées par les soutiens publics assidus des institutions (environ 30% des produits), que je remercie chaleureusement, soutiens légitimes accordés à une association déclarée d'utilité publique depuis 1910, Grand prix de l'archéologie en 1982 – qui célèbre cette année son cent-vingtième anniversaire –, acteur majeur de l'archéologie préhistorique nationale mais aussi internationale, au service de toute la communauté des préhistoriens.

Longue vie à la SPF.

Daniel MORDANT  
Trésorier sortant

## **BILAN DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE 2022**

### **Première partie : les articles**

Le *Bulletin de la Société préhistorique française* totalise, en 2023, 677 pages (170 pages en moyenne par livraison ; tabl. 4), un chiffre en baisse de 79 pages par rapport à l'année 2022. Sur ces 677 pages, on compte 400 pages d'articles, 108 de moins qu'en 2022. Les 131 pages de deuxième partie (contre 143 l'année dernière) se répartissent entre 41 pages d'annonces de la Société et 90 pages d'actualités scientifiques. Le numéro le moins fourni a été le 1-2023 avec 128 pages, le plus fourni le numéro 3-2023 avec 198 pages.

En 2023, le *Bulletin* a publié 15 articles (contre 16 en 2022), pour un total de 400 pages (508 en 2022) et la taille moyenne des articles est de 26,6 pages en 2023, en nette baisse par rapport aux années 2020-2022 où la moyenne était de 32-33 pages. Cette baisse du nombre d'articles et, surtout, de la taille moyenne des articles explique la baisse du volume global. La taille moyenne des articles est revenue aux niveaux des années 2017-2019.

En 2023, dix-huit propositions d'articles ont été reçues (tabl. 5), une de plus qu'en 2022. Un seul article a été refusé par le comité de lecture. Deux articles reçus fin 2022 ont été abandonnés. Parmi les dix-sept articles retenus en 2023, dix ont été publiés dans l'année ; quatre ont été évalués par le comité de lecture, en attente des corrections demandées aux auteurs. Trois sont en cours d'évaluation. Fait notable, en 2023, cinq articles ont été publiés en anglais, soit un tiers du total.

En 2023, le délai entre la proposition de l'article et le bon à publier donné par les rapporteurs est de 183 jours, un chiffre supérieur à la moyenne des années précédentes (à noter que nous avons écarté de ce calcul un article qui avait été soumis en 2021, puis laissé de côté pendant longtemps par l'auteur pour des raisons personnelles). Le délai moyen entre la proposition de l'article et la parution dans le *Bulletin* est passé à 216 jours (un peu plus de sept mois). Le délai moyen entre le bon à publier et la parution a baissé à 33 jours. Ce resserrement des délais de production ne s'est néanmoins pas fait sentir, du fait de la baisse du volume global et de l'inversion du calendrier de préparation du *Bulletin* (les deuxièmes parties ayant été mises au point avant les premières).

En 2023, la part du Paléolithique s'élève à 57% (tabl. 6 et 7). L'âge des Métaux compte, quant à lui, pour environ un quart, 22,75%, des articles, suivi du Néolithique, deux articles, pour 16% du total et du Mésolithique, un article. Cette année, on note, comme souvent dans le *Bulletin*, une forte représentation du Sud-Ouest de la France (cinq articles, 33% ; fig. 3), suivi à part égales du Nord-Ouest, du Centre, du Sud-Est et de l'étranger (deux articles chacun). En queue de peloton, le Nord-Est et la région parisienne (un article). Pas d'article diachronique en 2023.

On dénombre 65 auteurs pour les quinze articles publiés dans le *Bulletin* en 2023, soit une moyenne de 4,3 auteurs par article, un chiffre stable. Les articles sont signés par un à dix auteurs. Quatre articles ont été publiés par un seul auteur, un article par deux auteurs, cinq articles par trois à quatre auteurs, deux par cinq à sept auteurs, trois par huit à dix auteurs. Sur ces 80 auteurs, les auteurs rattachés au CNRS et à l'Université sont les plus nombreux (28% et 26% respectivement), suivis des étrangers (dix auteurs, 12%). La part des auteurs rattachés à l'Inrap baisse significativement (trois auteurs, 4,5%) (tabl. 8). Enfin, quatre articles font de 9 à 19 pages, cinq de 20 à 29 pages, quatre de 30 à 39 pages deux de 40 à 49 pages. L'article le plus court publié en 2023 fait 11 pages, le plus long 48 pages.

Le secrétaire de rédaction, Quentin CHAMBON  
et le rédacteur en chef, Ludovic MEVEL

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pages utiles	804	818	808	804	832	872	804	844	816	748	804	756	677
Nombre d'articles	31	27	26	26	18	22	23	22	21	16	17	16	15
Pages de première partie	588	594	508	524	600	615	615	580	572	495	569	508	400
Pages par article	19	22	20	20	33	28	26,56	26,3	27,2	32,4	33,4	32	26,6
Auteurs par article	3	3,6	3	3	4,6	4	3,39	2,81	4	4,44	4,7	4	4,3
Pages de deuxième partie	200	180	190	184	168	186	123	128	141	128	162	143	131

Tabl. 4 – Évolution du nombre de pages et d'articles publiés, du nombre d'auteurs par article.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Articles proposés	24	20	18	17	17	18
Articles refusés ou abandonnés	4	2	2	1	1	1 reçu en 2023 refusé 2 reçus fin 2022 abandonnés
Délai proposition-avis	61 jours (2 mois)	173 jours (5,5 mois)	113 jours (3,75 mois)	143 jours (4,7 mois)	143 jours (4,7 mois)	183 jours (6 mois)
Délai proposition-parution	236 jours (env. 8 mois)	251 jours (env. 8 mois)	164 jours (5,5 mois)	202 jours (6,7 mois)	197 jours (6,5 mois)	216 jours (7,1 mois)

Tabl. 5 – Évolution du traitement des articles soumis.

Bulletin 2023	n° 1	n° 2	n° 3	n° 4	Total
---------------	------	------	------	------	-------

Nombre d'articles					
Paléo. ancien et moyen	1	0	1	3	5
Paléo. supérieur	0	1	2	0	3
Mésolithique	0	0	0	1	1
Néolithique	1	1	0	0	2
Âge des Métaux	1	2	1	0	4
Total articles	3	4	4	4	15

Nombre de pages					
Paléo. ancien et moyen	20	0	41	81	149
Paléo. supérieur	0	25	55	0	80
Mésolithique	0	0	0	17	17
Néolithique	18	45	0	0	63
Âge des Métaux	13	43	35	0	91
Total	51	113	138	98	400

Tabl. 6 – Répartition des articles par Bulletin et période.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Paléolithique	27,5%	24%	24%	26%	8%	19%	33,5%	57%
Mésolithique	8%	16%	17%	13%	17%	5%	5,5%	4%
Néolithique	38%	24%	41%	36,5%	61%	44%	29,5%	16%
Chalcolithique-Bronze	17,5%	18%	13%	24%	14%	32%	31%	23%
Âge du Fer	7%	5%						
Articles diachroniques	–	18%	4%	-	-	-	-	-

Tabl. 7 – Les champs chronologiques de la revue (en % de pages utiles publiées depuis 2013).

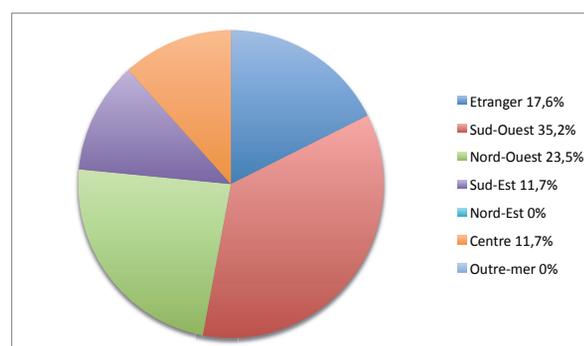


Fig. 3 – Articles publiés par zone géographique concernée.

Institutions de rattachement	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CNRS	30,43 %	28 %	11,62 %	22,22 %	19,35 %	20,9 %	16,9 %	20 %	23,5 %	27,7 %
Inrap	8,70 %	21 %	9,3 %	9,88 %	20,96 %	7,4 %	15,5 %	25 %	20,5 %	4,6 %
Étudiants et post-docs	4,35 %	15 %	16,27 %	12,35 %	19,35 %	8,6 %	5,6 %	8,75 %	1,5 %	3,5 %
Étrangers	23,19 %	14 %	27,9 %	11,11 %	6,45 %	24,6 %	32,5 %	7,5 %	12,5 %	11,7 %
Université	8,70 %	8 %	10,46 %	9,88 %	16,12 %	17,2 %	22,5 %	25 %	26 %	26,1 %
Bénévoles et autres	24,64 %	7 %	3,48 %	14,81 %	8,06 %	1,2 %	2,8 %	3,75 %	1,5 %	3,5 %
Culture	8,70 %	3,6 %	6,97 %	1,23 %	1,61 %	3,7 %	1,4 %	0 %	6 %	3,5 %
Organismes privés	7,25 %	1 %	9,3 %	9,88 %	4,83 %	8,6 %	1,4 %	7,5 %	4,5 %	8,2 %
Collectivités territoriales	4,35 %	–	4,65 %	8,64 %	3,22 %	7,4 %	1,4 %	2,5 %	3 %	1,1 %

Tabl. 8 – Institutions de rattachement ou statuts des auteurs ayant publié dans le *Bulletin* entre 2014 et 2023.

## Deuxième partie

Cette année encore la deuxième partie du *Bulletin* (qui, on le rappelle, est accessible en ligne dès sa parution), a regroupé des articles courts dédiés à des découvertes récentes, des résumés de thèses récemment soutenues et des comptes rendus d'ouvrages et de colloques. La force de cette partie du *Bulletin* reste la rapidité de publication (quatre mois en moyenne). Cette réactivité permet de donner rapidement une bonne visibilité à une thèse récemment soutenue ou encore de faire très vite état d'une découverte particulière qui pourra faire l'objet plus tard d'un article plus approfondi dans la première partie. Nous encourageons ainsi les jeunes docteurs à nous soumettre leurs résumés, mais aussi l'ensemble des collègues à ne pas hésiter à publier un article d'actualité. Rappelons plus spécifiquement aux collègues de l'archéologie préventive que cette rubrique peut leur permettre de présenter leurs résultats de manière synthétique avant le dépôt de leurs rapports et la publication d'articles plus détaillés.

Les quatre numéros du tome 120 ont principalement abordé, comme en 2021 et 2022, le Paléolithique (35 % des articles). L'Âge du Bronze et le Néolithique sont également représentés (respectivement 17 % et 15 %). L'année 2023 a été marquée par une bonne dynamique de publication dans la deuxième partie du *Bulletin* : toutes les rubriques montrent une hausse. En ce qui concerne les actualités, 15 articles ont été publiés, ce qui est mieux que l'année précédente (seulement 11), mais reste faible (25 en 2021 par exemple). L'augmentation des recensions d'ouvrages, déjà notée l'année dernière, se confirme en 2023 avec 16 comptes rendus en 2023 contre 10 en 2022 et 8 en 2021. Ce résultat est le fruit d'un fort investissement de la Société préhistorique française dans ce domaine grâce notamment à l'aide de Catherine Dupont, mais également de l'ensemble des membres du Comité de rédaction. Pour donner suite à de nombreuses questions sur ce point, rappelons ici que les recensions publiées dans nos colonnes doivent faire l'objet d'une demande auprès de l'association par les auteurs des ouvrages ou leurs éditeurs. Les recensions spontanées ne sont ainsi normalement pas acceptées dans le *BSPF*. Notre politique a toutefois évolué ces dernières années. Dans le cas d'une

telle demande, le texte, une fois rédigé, peut être soumis à approbation auprès de comité de rédaction qui doit statuer sur sa publication ou son refus.

Les responsables de la deuxième partie du *Bulletin*  
Nicolas NAUDINOT et Catherine DUPONT

## LA SPF SUR INTERNET EN 2023

Le site web de la SPF, [www.prehistoire.org](http://www.prehistoire.org), reste aujourd'hui son principal moyen de présence sur internet. En 2023, les actualisations du site web ont été revues à la baisse afin de concentrer nos efforts sur les points « vitaux » de la communication de la SPF. Ainsi, la rubrique de veille bibliographique « Vient de paraître » n'est plus alimentée tandis que la rubrique « Ailleurs, autour de la préhistoire » l'est *a minima*. Chaque fin d'année, les contenus de la lettre d'information mensuelle sont versés, pour archive, dans la page « Newsletter ».

Les statistiques générées par le système de gestion de contenus n'ont pas semblé suffisamment fiables pour être utilisées dans ce rapport. Le remplacement à court terme de ce système de gestion de contenus, quoique vieillissant, n'est pas à l'ordre du jour. À noter que le site web est archivé sur [archive.org](http://archive.org)<sup>5</sup> depuis 2003.

La lettre d'information a repris sa publication mensuelle en mai 2023. Sur la période comprise entre mai 2023 et janvier 2024, la taille du contenu des lettres a d'abord augmenté puis s'est stabilisée (valeur médiane : 11 859 signes). La nature du contenu varie d'un mois à l'autre, certaines rubriques étant plus ou moins documentées en fonction de l'actualité, des informations reçues et du temps mis à profit pour collecter les informations. Il est possible de savoir si le courriel contenant une lettre d'information a été ouvert ou non par son destinataire. Sur la période mai 2023-janvier 2024, le taux de consultation de la lettre d'information a d'abord augmenté, puis s'est stabilisé (valeur médiane : 45 %) (fig. 4). Enfin, les tâches suivantes, permettant de maintenir et d'améliorer

5. [https://web.archive.org/web/\\*/prehistoire.org/](https://web.archive.org/web/*/prehistoire.org/)

Assemblée générale

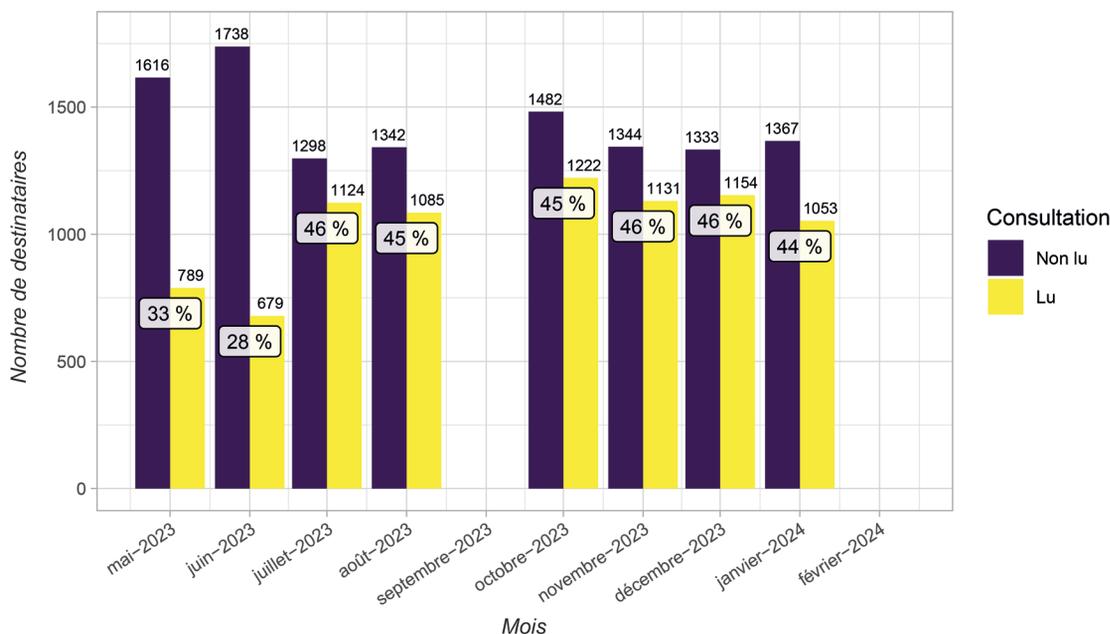


Fig. 4 – Pour chaque mois, nombre de destinataires ayant ouvert ou non la lettre d’information (et proportion de ceux et celles ayant ouvert).

les conditions de production de la newsletter, ont été réalisées :

- maintenance et l’alimentation d’une collection classée de flux RSS (n=264) ;
- maintenance et mise à jour de l’annuaire de la SPF (contenant les adresses mails des destinataires de la lettre d’information) ;
- abonnement de l’adresse newsletter@prehistoire.org à de multiples lettres d’information d’organismes et d’associations relatives à l’archéologie préhistorique.

Le BSPF est disponible en ligne sur deux portails : persee.fr<sup>6</sup> et Jstor<sup>7</sup>. En outre, les versions non maquetées des articles sont dorénavant déposées sur le portail HAL<sup>8</sup>.

• Le portail persee.fr : en 2023, 469 197 articles du BSPF ont été téléchargés (fig. 5a).

• Le portail Jstor : les statistiques Jstor fournissent le nombre total de consultations par article. Ces données

permettent d’étudier la distribution chronologique de l’intérêt du lectorat. Les parutions des vingt dernières années bénéficient de consultations plus nombreuses (fig. 5b), la valeur médiane de la somme des consultations annuelles étant de 631.

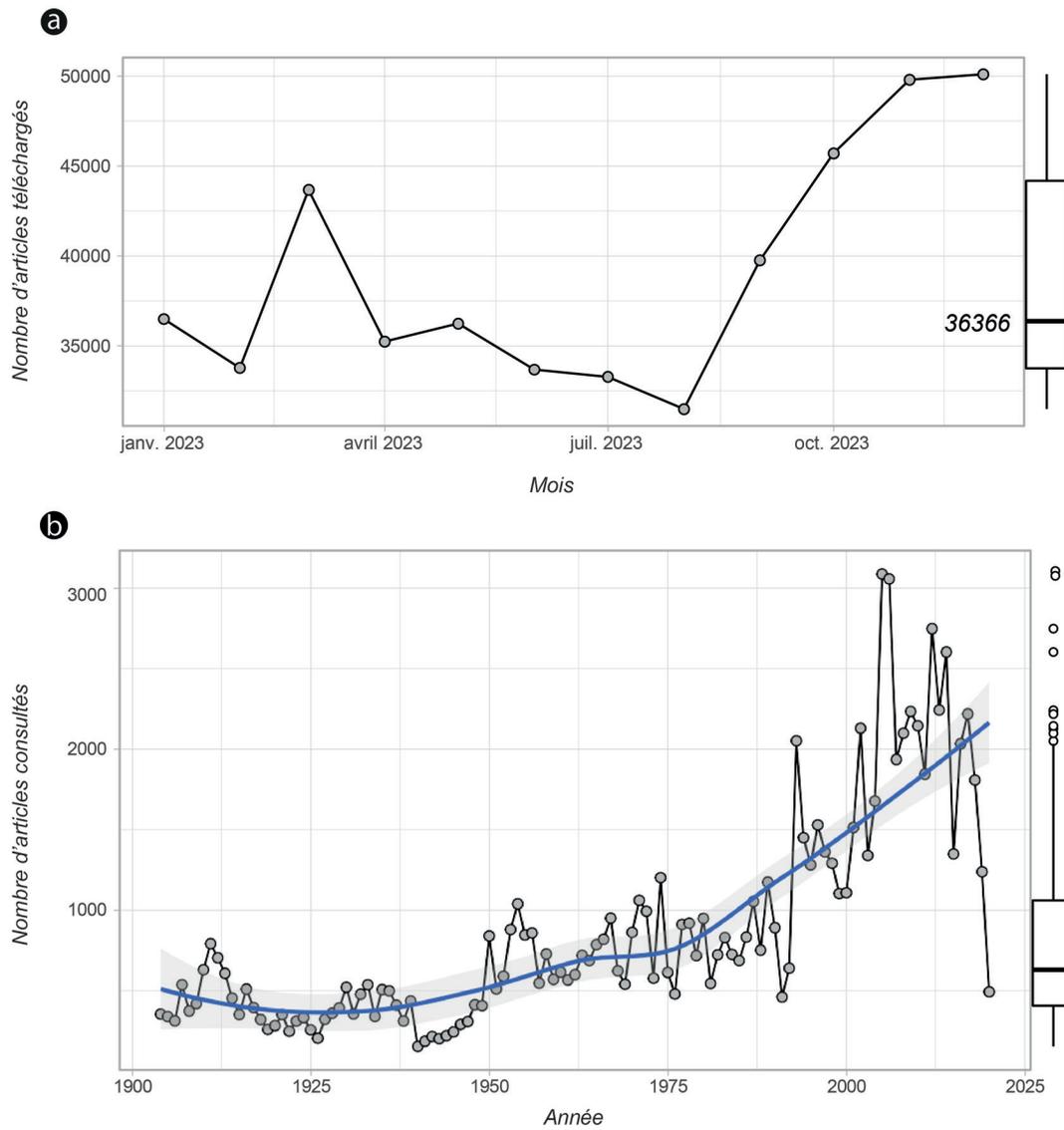
• Le portail HAL : l’activité de dépôt sur HAL a pris de l’ampleur et s’est maintenue à partir de 2018 (fig. 6a). Actuellement, 360 documents et 353 notices sont déposées sur HAL. Ces dépôts concernent les parutions du BSPF sur la période 2012-2023. Les articles entiers (déposés sous la forme de « documents ») concernent principalement la période 2021-2023 (fig. 6b). L’usage de ces dépôts se reflète dans la consultation de 65 218 notices et le téléchargement de 32 426 documents. Cet usage est resté globalement stable au cours de l’année 2023 (fig. 6c).

Les responsables du site web  
et des outils de communication  
Sébastien PLUTNIAK et Vincent MOURRE

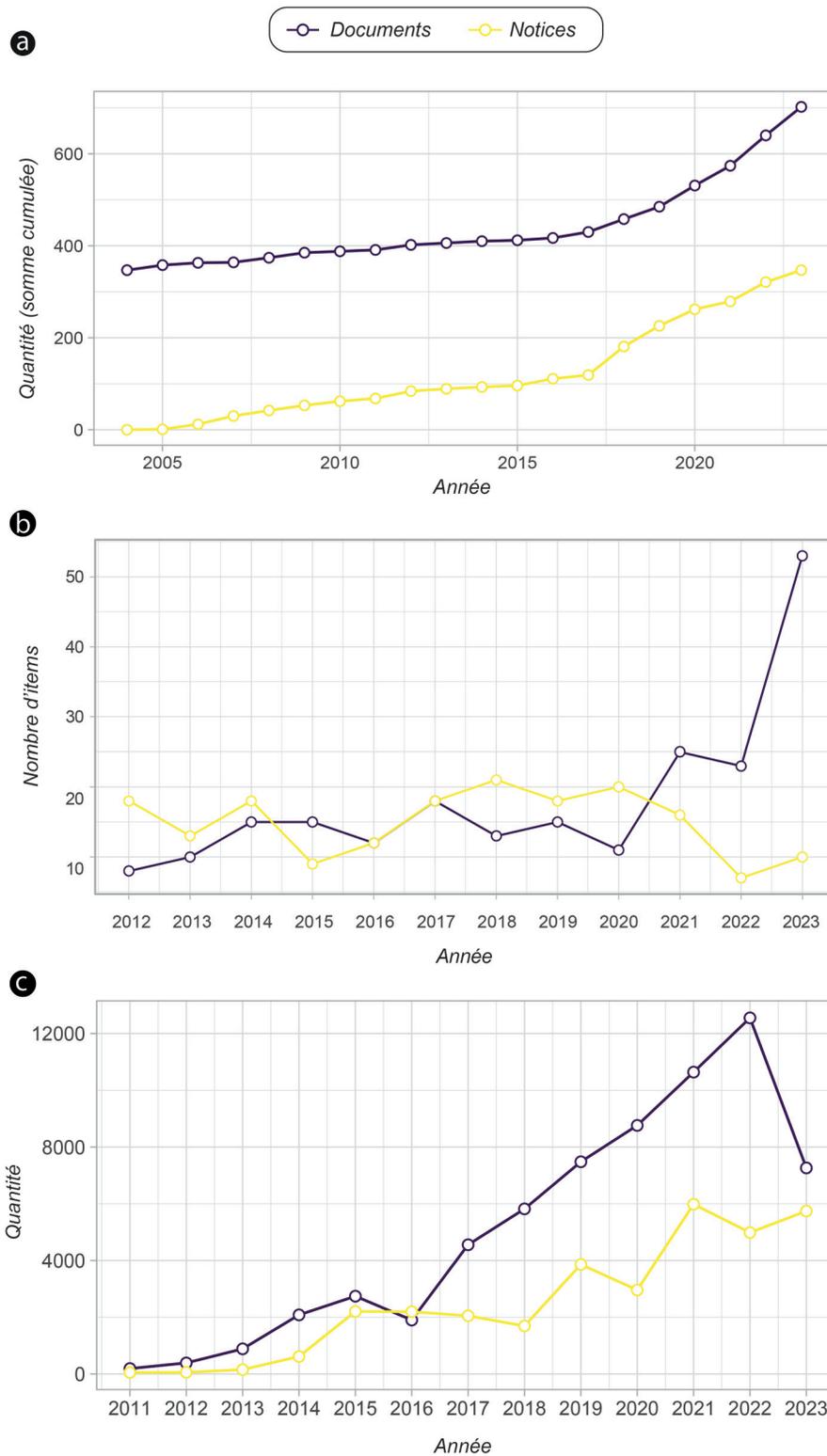
6. <https://www.persee.fr/collection/bspf>

7. <https://www.jstor.org/journal/bullsociprehfran>

8. <https://hal.science/SPF>



**Fig. 5 – a,** nombre d'articles téléchargés par mois sur persee.fr ;  
**b,** nombre d'articles consultés sur Jstor en fonction de leur année de publication entre 1904 et 2020.



**Fig. 6 – a**, nombre de dépôts réalisés sur HAL par année et par type de dépôt ; **b**, année de parution des publications actuellement déposées sur HAL, sous la forme de documents ou de notices ; **c**, nombre de consultations et de téléchargements des notices et documents sur HAL par mois en 2023.